

**GEP115 - COLLECTE D'INFORMATION EN POLITIQUE**

**1 crédit**

**Automne 2023**

**Enseignant : Charles-Antoine Millette, Ph.D.**

Horaire : les vendredis de 8h50 à 11h40 (à distance par Teams)

Disponibilité : sur rendez-vous (à distance par Teams)

Courriel : [Charles-Antoine.Millette@USherbrooke.ca](mailto:Charles-Antoine.Millette@USherbrooke.ca)

---

**PLAN DE COURS**

**« Avis. Tout le matériel didactique fourni dans le cadre du cours est protégé par droits d'auteur. Toute distribution, communication, publication ou diffusion, sans le consentement préalable de la personne titulaire des droits d'auteur, à des tiers ne faisant pas partie du cours est prohibée, sous peine de sanction disciplinaire (Règlement des études [Règlement 2575-009] articles 9.4.2 al. 1 et 9.5.7) ».**

**CIBLE DE FORMATION**

Utiliser les types d'information : documents, entrevues, sondages, données des administrations gouvernementales et internationales. Effectuer des recherches sur les bases de données, dans les revues scientifiques, les monographies et les autres outils documentaires en études politiques appliquées et en relations internationales.

**CONTENU DU COURS**

Principales bases. Micro et macro données. Statistiques Canada, OCDE, ONU, Banque mondiale, etc. Recherche avancée sur le Web. Bases de données des médias. Base de données législatives : Assemblée nationale du Québec et Chambre des communes du Canada. Documents juridiques.

**CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES**

L'étudiante ou l'étudiant qui réussit ce cours devrait connaître les différents types d'information, comprendre comment effectuer une triangulation de l'information, maîtriser la recherche documentaire, savoir la différence entre des données qualitatives et quantitatives et finalement être compétent dans la recherche et la collecte d'information en politique.

Ce cours est un cours d'introduction à la collecte d'information en études politiques appliquées et en relations internationales. Il s'adresse ainsi à toutes les étudiantes et tous les étudiants, mais plus particulièrement à ceux inscrits au baccalauréat en études politiques appliquées.

## DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Le cours comporte trois types d'activités. Les cours magistraux forment le premier type. Il s'agit essentiellement de la transmission de la matière par l'enseignant. Le deuxième type est constitué d'une formation sur l'utilisation de la bibliothèque. Le dernier type concerne l'évaluation des connaissances et des compétences acquises lors des séances et au cours des lectures obligatoires grâce à la réalisation d'une course à l'information sur Moodle et la réussite d'un examen final, également sur Moodle.

## LECTURE OBLIGATOIRES

Coman, Ramona *et al.*, *Méthodes de la science politique – De la question de départ à l'analyse des données*, De Boeck Supérieur, 2022 (2<sup>e</sup> édition).

Le cours exige également la lecture des documents et le visionnement de capsules qui seront déposés en ligne sur Moodle par le chargé de cours.

## MODES D'ÉVALUATION ET ÉCHÉANCE

Les modes d'évaluation du cours sont les suivants :

La première évaluation est en lien avec la prise de présence et la participation lors de la formation offerte par Mme Sophie St-Cyr. Cette évaluation équivaut à 10 % de la note finale de l'étudiante ou de l'étudiant.

La deuxième évaluation est une course à l'information, durant laquelle les étudiantes et les étudiants devront répondre aux questions en cherchant des informations quantitatives et qualitatives sur Internet. Cette évaluation équivaut à 40 % de la note finale de l'étudiante ou de l'étudiant.

La troisième évaluation est un examen final de compréhension générale de la matière vue durant la session. Cette évaluation équivaut à 50 % de la note finale de l'étudiante ou de l'étudiant.

La pondération est donc la suivante :

- |   |      |
|---|------|
| • Formation de Mme Sophie St-Cyr :                    | 10 % |
| • Course à l'information sur Moodle :                 | 40 % |
| • Examen final de compréhension générale sur Moodle : | 50 % |

Cours et date	Matière	Évaluations	Lectures obligatoires
<b>Cours #1</b> 24 novembre 2023	Présentation du plan de cours  Introduction à la collecte d'information en politique	-	Visionnement de la capsule « La documentation et les bases de données » sur Moodle  Lecture sur la documentation à l'ère numérique sur Moodle (texte en deux parties)
<b>Cours #2</b> 1 <sup>er</sup> décembre 2023	Formation de Mme Sophie St-Cyr	Présence et participation (10 %)	Lecture sur le choix des instruments de collecte d'information sur Moodle  <i>Méthodes de la science politique</i> , 26-44.
<b>Cours #3</b> 8 décembre 2023	La collecte d'information - Les méthodes quantitatives - Les méthodes qualitatives  Activité préparatoire à la course à l'information sur Moodle	-	Visionnement de la capsule « Approches qualitatives et approches quantitatives » sur Moodle  Visionnement de la capsule « Les méthodes de collectes de données » sur Moodle  Lecture sur les compétences informationnelles et l'accès à l'information sur Moodle  <i>Méthodes de la science politique</i> , 45-65.
<b>Cours #4</b> 15 décembre 2023	-	Course à l'information sur Moodle (40 %)	-
<b>Cours #5</b> 22 décembre 2023	-	Examen final sur Moodle (50 %)	-

Veillez prendre note qu'en cas de modification du calendrier ci-dessus, les étudiantes et les étudiants seront avisés par courriel et les changements seront apportés au site Moodle du cours.

Dates importantes	Contenu
30 novembre 2023 (les activités retirées ne seront pas facturées)	Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques
Retrait ou abandon d'un cours sur Genote	<a href="https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/">https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/</a>
14 décembre 2023 (les activités abandonnées sont facturées)	Date limite d'abandon des activités pédagogiques
Période d'examens	Du 11 au 22 décembre 2023 (le plan de cours peut prévoir la poursuite des activités pendant cette période)

### QUALITÉ DU FRANÇAIS

Pour les examens en classe, même s'il n'y a aucune pénalité pour la qualité du français, il faut cependant y faire attention afin de faciliter la compréhension et la clarté du propos. Pour les examens maison, les exposés oraux et les travaux, la pénalité s'applique jusqu'à -15 % de la note du travail.

### RETARD ET ABSENCE À UN ÉVÉNEMENT D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Tout retard non justifié sera pénalisé de -5 % par jour de retard (incluant les samedis et dimanches) par évaluation. Des problèmes de santé, le décès d'un proche et des motifs parentaux sont les seules justifications acceptables pour le retard ou l'absence à un événement d'évaluation des apprentissages. Une attestation officielle sera exigée.

### GUIDE DU TRAVAIL ÉCRIT

Les travaux devront respecter le [guide de présentation des travaux du département](#)

### REMISE

Attention – remise des travaux : Les étudiantes et étudiants doivent remettre leurs travaux sur la page Moodle du cours, aux espaces prévus à cet effet.

### PLAGIAT ET INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle – Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/integrite-intellectuelle-etudiants) et à participer au Quiz antiplagiat : [Antiplagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](https://www.usherbrooke.ca/antiplagiat).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire. [Visionner la vidéo « Copier/coller/citer »](#)

**BIBLIOGRAPHIE**

- Ball, Terence *et al.*, *Idéologies, idéal démocratique et régimes politiques*, ERPI, 2005.
- Bélanger, André J. et Vincent Lemieux, *Introduction à l'analyse politique*, Les Presses de l'Université de Montréal, 1996.
- Chagnollaud, Dominique, *Science politique*, Dalloz, 2004 (5<sup>e</sup> édition).
- Colas, Dominique, *Sociologie politique*, Presses Universitaires de France, 1994.
- Debbasch, Charles et Jean-Marie Pontier, *Introduction à la politique*, Dalloz, 2000 (5<sup>e</sup> édition).
- Dépelteau, François, *La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats*, Presses de l'Université Laval, 2003 (2<sup>e</sup> édition).
- Duverger, Maurice, *Introduction à la politique*, Gallimard, 1964.
- Duverger, Maurice, *Sociologie de la politique*, Presses Universitaires de France, 1984.
- Favre, Pierre, *Comprendre le monde pour le changer. Épistémologie du politique*, Presses de Sciences Po, 2005.
- Gagnon, Maryse et Francis Farley-Chevrier, *Guide de la Recherche Documentaire*, PUM, 2004.
- Gauthier, Benoît et Isabelle Bourgeois (dirs.), *Recherche sociale De la problématique à la collecte des données*, Presses de l'Université du Québec, 2016 (6<sup>e</sup> édition).
- Grawitz, Madeleine, *Méthode des sciences sociales*, Dalloz, 2001 (11<sup>e</sup> édition).
- Guay, Jean-Herman, « Comprendre l'utilité des méthodes quantitatives », dans *Statistiques en sciences sociales avec R*, PUL, 2013.
- Lacasse, Jocelyne, *Introduction à la méthodologie utilisée en sciences humaines*, Éditions Études Vivantes, 1991.
- Laflamme, Simon, « Analyses qualitatives et quantitatives : deux visions, une même science », *Nouvelles perspectives en sciences sociales : revue internationale de systémique complexe et d'études relationnelles*, vol. 3, no. 1, 2007, 141-149.
- Lascoumes, Pierre et Philippe Bezes, « Les formes de jugement du politique : Principes moraux, principes d'action et registre légal », *L'Année sociologique*, vol. 59, no. 1, 2009, 109-147.
- Lemieux, Vincent, *L'étude des politiques publiques, Les acteurs et leur pouvoir*, Les Presses de l'Université Laval, 2002 (2<sup>e</sup> édition).
- Létourneau, Jocelyn, *Le coffre à outils du chercheur débutant, Guide d'initiation au travail intellectuel*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 2006.
- Loiseau, Hugo (dir) *et al.* *Vous avez dit appliquée? La politique appliquée : pédagogies, méthodes, acteurs et contextes*, Groupéditions éditeurs, 2013.

Mace, Gordon et François Pétry, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Presses de l'Université Laval, 2000 (2<sup>e</sup> édition).

Michaud, Nelson, *Praxis de la science politique*, Presses de l'Université Laval, 1997.

Monière, Denis et Jean-Herman Guay, *Introduction aux théories politiques*, Québec/Amérique, 1987.

Olivier, Lawrence *et al* (dir.), *Épistémologie de la science politique*, Presses de l'Université du Québec, 1998.

Pescatore, Pierre, *Initiation à la méthode scientifique à l'intention des étudiants en sciences humaines*, Université du Luxembourg, 2008.

Poupart, Jean *et al.*, *La recherche qualitative, Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Gaëtan Morin éditeur, 1997.

Pourtois, Jean-Pierre et Huguette Desmet, *Épistémologie et instrumentation en sciences humaines*, Wavre, Éditions Mardaga, 2007.

Quivy, Raymond et Luc Van Campenhoudt, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, 2006.

Roqueplo, Philippe, *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*, Editions Quae, 1997.

Savaresse, Éric, *Méthodes des sciences sociales*, Ellipse, 2006.

Schemeil, Yves, *Introduction à la science politique*, Presses de Sciences Po/Dalloz, 2010.

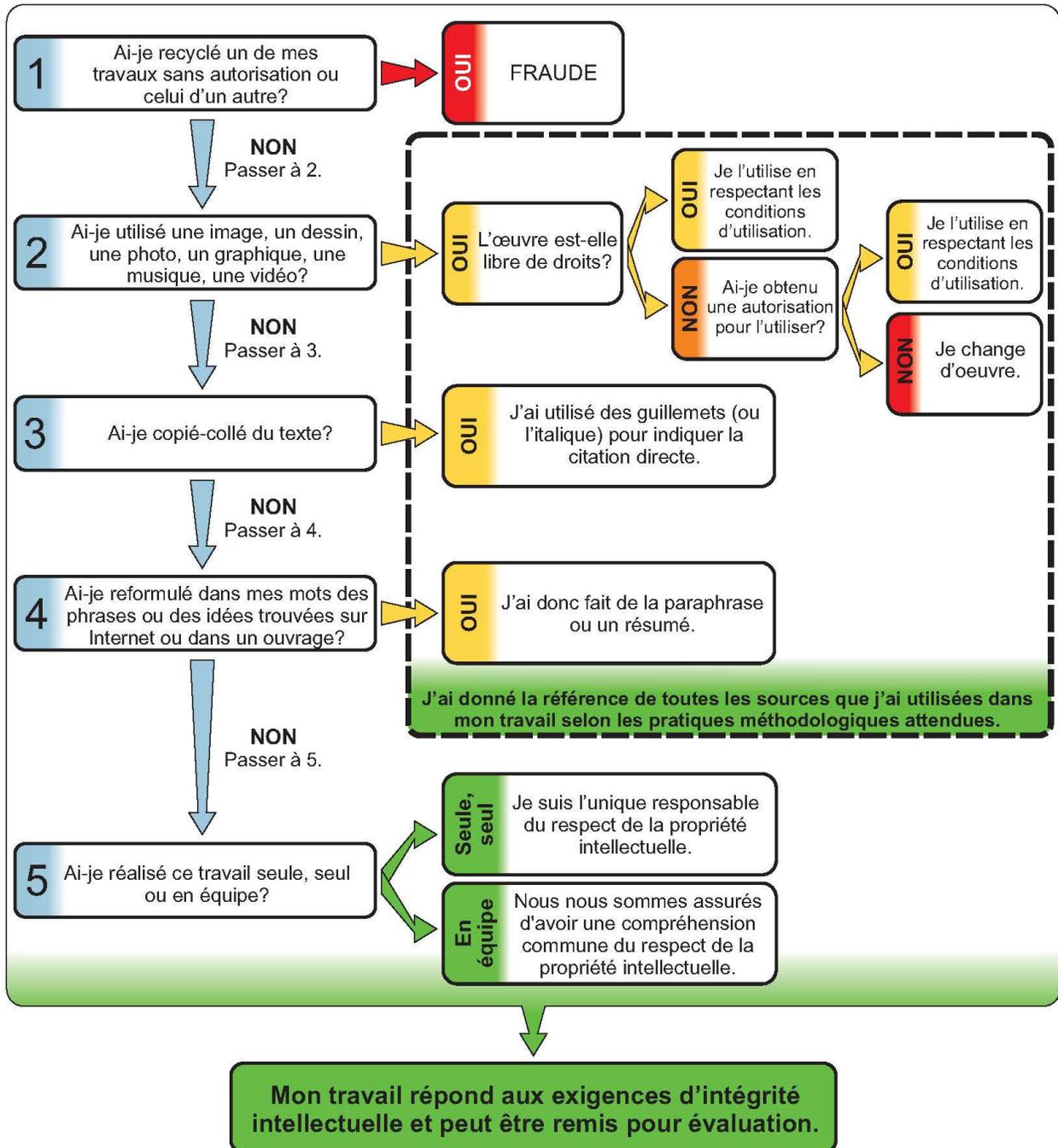
Shively, W. Philips *et al.*, *Pouvoir et décision, Introduction à la science politique*, Chenelière/McGraw-Hill, 1999.

Shively, W. Philips, *The Craft of Political Research*, Pearson Prentice Hall, 2009 (7<sup>e</sup> édition).

## Mon travail est-il prêt à être remis?

5 questions essentielles pour m'assurer du respect de l'intégrité intellectuelle de mon travail\*

\* Adaptation par Karine Lemieux (Faculté des sciences) et Sonia Morin (Service de soutien à la formation) d'un outil développé par le Service de développement pédagogique, des programmes et de la recherche du Cégep Marie-Victorin, 2017.



## L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

### Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

#### 9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
  - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
  - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
  - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
  - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

#### Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

## Autrement dit : mentionnez vos sources